

DECISION 2025 – 01 du 01/04/2025
DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

La Directrice des Ateliers Médicis,

Vu l'article 12.3 des statuts de l'EPCC Ateliers Médicis, qui liste les attributions de la directrice ou du directeur de l'établissement et indique que « Pour l'exercice de ses attributions, il ou elle peut déléguer sa signature à un ou plusieurs chefs de service placés sous son autorité. » ;

Vu le contrat de travail à durée indéterminée signé par la Secrétaire Générale de l'EPCC Ateliers Médicis, Claire Defarcy, en date du 14 mai 2024 ;

DÉCIDE :

Article 1 :

Pour faciliter la réalisation des opérations de gestion courante, la délégation de la signature de la directrice au profit de la **Secrétaire Générale, Claire Defarcy**, conformément aux statuts de l'EPCC et au règlement intérieur de son Conseil d'administration, pour les documents suivants :

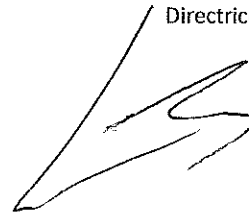
- Tous types de bons de commande, devis et contrats de prestation de service, au-dessous de 3 000 euros HT ;
- Les ordres de missions des salariés et les formulaires de demande de remboursement de frais ;
- Les contrats artistiques (cessions, coproductions, coréalizations, résidences...) ;
- Les conventions diverses de partenariat et de mise à disposition des espaces.

Article 2

Une copie de cette décision sera transmise au comptable public assignataire.
Elle est applicable à compter de ce jour.

Les Ateliers Médicis
4 allée Françoise N'Guyen
93 390 Clichy-sous-Bois
+33 1 58 31 11 00

Cathy BOUVARD
Directrice



FORMULAIRE D'ACCREDITATION D'UN DELEGATAIRE DE L'ORDONNATEUR

L'Établissement Public de Coopération Culturelle Ateliers Médicis,
N° de Siret 817 841 687 00020, Code NAF 9001Z,
dont le siège social est situé à 4 allée Françoise Nguyen 93390 Clichy-sous-Bois,
représenté par Catherine Bouvard, en sa qualité de Directrice,

Nom du délégataire : DEFARCY
Prénom : Claire
Adresse : 15 rue du Caire, 75002 Paris
Mail : claire.defarcyateliersmedicis.fr
Numéro de téléphone : 01 58 31 11 00

Date de prise d'effet de la décision jointe donnant délégation : 01/04/2025

Description de l'outil de signature électronique utilisé par le délégataire pour les transmissions dématérialisées
au comptable public :

Certifié exact à Clichy-sous-Bois, le 01/04/2025

*(Signature du délégataire de l'ordonnateur servant de spécimen au comptable public pour opérer ses contrôles
définis par le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique)*

Certifié exact à Clichy-sous-Bois, le 01/04/2025

(Signature de l'ordonnateur attestant le caractère exécutoire de la délégation)